



*Cercle de la Voile de Paris*  
*1858*

AVIS DE COURSE

# 88ème BOL D'OR DU CVP

**Samedi 13 et Dimanche 14 juin 2026**

**Inter-série Voile Légère, Quillards et Dériveurs - Grade 5A**

**Cercle de la Voile de Paris - la Seine, plan d'eau de Meulan - Les Mureaux**

30 rue Albert Glandaz – 78130 Les Mureaux – T: 01 34 74 04 80

**Le Cercle vous invite avec vos amis à l'événement festif de l'année autour d'une régates sur deux journées en équipages multiples. Invitez vos amis, naviguez en équipes et relayez-vous sur votre bateau**

**Samedi: première course de 14H00 à 19H00 sans interruption, cocktail à 19H30 et dîner des équipages**

**Dimanche: deuxième course de 10H00 à 15H00 sans interruption, cocktail et remise des prix à 16H30**

## 1 RÈGLES

La compétition est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile.
- 1.5 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles à partir de 9H30 le jour de la régates, au CVP à l'accueil.
- 2.2 Les IC seront affichées, selon la prescription fédérale, sur le tableau officiel situé sur la terrasse du CVP.

## 3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 3.3 Pour des raisons de sécurité, il est vivement recommandé aux **bateaux de se munir d'une VHF** et veiller le canal de course où pourront être diffusées les signalisations concernant le **trafic des péniches**, et des **informations aux coureurs** comme la notification des OCS.
- 3.4 Sur l'eau, le Comité de course pourra communiquer avec les coureurs sur le canal VHF qui sera indiqué dans les Instructions de Course.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en **inter-série Voile Légère, Quillards VL et Dériveurs**.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

### 4.2.1

a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention « compétition » ou « pratiquant »

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
  - ou
  - d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les bateaux doivent s'inscrire en ligne, au plus tard le vendredi précédant la régata, sur :

<https://forms.gle/iWn8vLZh8tjgSYA68>

5 **DROITS A PAYER : 25€ pour les solitaires, 35€ pour les autres bateaux**

## 8 PROGRAMME

8.1 **Confirmations et inscriptions tardives** : samedi de 10H à 12H00, dimanche de 9H à 9H30.  
**Briefing** : samedi à 13H30.

8.2 **L'heure du signal d'avertissement est prévue samedi à 14H00, dimanche à 10H00**

8.3 **Nombre de courses : 2 courses sans interruption**

- samedi de 14H00 à 19H00,
- dimanche de 10H00 à 14H00

8.4 **Les membres d'équipages devront changer pendant les course, le nombre de changement et les modalités seront détaillés dans les Instructions de Course.**

11 **LIEU** : sur la Seine, plan d'eau de Meulan - Les Mureaux.

## 12 LE PARCOURS

Le parcours à effectuer sera de type construit entre des bouées situées en amont et en aval du CVP.

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 14 CLASSEMENT

1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

## 18 PROTECTION DES DONNÉES

### 18.1 Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

### 18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 19 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 20 PRIX

Des prix seront distribués.

## 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Informations sur les courses

Philippe Guittonneau, Vice président en charge des courses

T: 06 12 59 23 11, E-mail: [secretariatdescoursescvp@gmail.com](mailto:secretariatdescoursescvp@gmail.com)

### Accueil et restauration

Julien Maréchet, Commissaire

T: 06 99 91 38 24, E-mail: [gestion.cvp@laposte.net](mailto:gestion.cvp@laposte.net)

Déjeuners samedi et dimanche au self-service du club à partir de 12H30

Dîner des équipages samedi à 20H30 précédé d'un cocktail à partir de 19H30 (40€ boissons comprises)

Tenue club recommandée

Réservation nécessaire auprès du Commissaire

Des cabines sont disponibles pour les nuits de vendredi et samedi soir (de 30 à 45 €), leur nombre étant limité pensez à réserver rapidement.

**Accès :** - par le **30 rue Albert Glandaz** pour les bateaux  
- par la **route de Verneuil** pour les autres véhicules

